

19e Pavillon bleu pour Fos-sur-Mer !

La ville est à nouveau distinguée à la fois pour son port de plaisance et pour ses plages : Fos-sur-Mer reçoit son 19e Pavillon bleu et recueille ainsi les fruits d'un engagement municipal de longue date en faveur de l'environnement et du développement durable.

Publié le mercredi 12 juin 2013

La ville est à nouveau distinguée à la fois pour son port de plaisance et pour ses plages : Fos-sur-Mer reçoit son 19e Pavillon bleu et recueille ainsi les fruits d'un engagement municipal de longue date en faveur de l'environnement et du développement durable.



Le label Pavillon bleu d'Europe, qui récompense et valorise chaque année les plages et les ports de plaisance pour leur politique durable en faveur d'un environnement de qualité, existe depuis 1987. La Ville a obtenu cette distinction pour la première fois dès 1988 et cumule aujourd'hui, avec la triple labellisation 2013 du port Saint-Gervais, de la plage du Cavaou et de la Grande plage, 19 Pavillons bleus en tout. Les critères retenus pour l'attribution du Pavillon bleu sont revalorisés tous les trois ans, ce qui implique des efforts et des investissements constants de la part de la Commune pour conserver cette distinction : qualité des eaux de baignade, protection des espaces naturels, accessibilité, surveillance... Signalons aussi que le port Saint-Gervais est également engagé dans la démarche de certification « Ports propres », qui récompense une gestion environnementale portuaire exemplaire. La cascade de récompenses ainsi obtenues depuis 1988 illustre toute la persévérance de l'engagement municipal en faveur de l'environnement et du développement durable.



Mairie de Fos-sur-Mer
AVENUE RENÉ CASSIN BP 5
13771 FOS-SUR-MER CEDEX
TÉL. : **04 42 47 70 00**

<http://www.fosurmer.fr/commun/actualites-109/19e-pavillon-bleu-pour-fos-sur-mer-850.html?cHash=ef37b81ddbee8266c727bb4fe3196489>